



**FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS**



**Truite marbrée  
Marmorata**

Poisson de l'année 2024



## FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

# Sommaire

<b>Rapport d'activités</b>	<b>1</b>
<b>Rapport travaux du patrimoine</b>	<b>2</b>
<b>Rapport pêche des ruisseaux</b>	<b>3</b>
<b>Rapport des piscicultures</b>	<b>4</b>
<b>Rapport formation SaNa</b>	<b>5</b>
<b>Rapport école de pêche</b>	<b>6</b>
<b>Rapport gestion des cormorans</b>	<b>7</b>



**FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS**

# **1. Rapport d'activités**



## Rapport d'activités 2023

L'année 2023 a été marquée par des travaux lourds de revitalisation et de protection des crues sur tout le canton. La FCPJ est informée par ces travaux et participe toujours de manière volontaire à la plupart des chantiers et peut donner son avis. Malheureusement certaines communes rechignent toujours à inviter les pêcheurs et c'est dommageable.

Des chaleurs extrêmes sont encore survenues cet été et les recommandations de créations de refuges à poissons dans ces modifications de cours d'eau réclamées par la FCPJ prennent ici toute leurs importances.

Le Tabeillon a fait l'objet d'inquiétude de la part de riverains concernant sa future prise d'eau par le projet géothermie. La FCPJ a également fait part de ses inquiétudes et l'ENV nous a garanti que qu'un débit minimum devrait être respecté. Affaire à surveiller de près.

La capture de géniteurs dans nos rivières pour les presser et élever leurs œufs dans nos piscicultures est selon la FCPJ un non-sens et nous l'avons déjà communiqué il y a quelques années à l'ENV. Le fait de prioriser l'achat d'œufs de souche pour les élever avec remise d'alevins dans nos cours d'eau reste une manière la plus appropriée à nos yeux. Bien que le dernier rapport de l'OFEV dénigre le relâchement de poissons dans les cours d'eau et privilégie l'amélioration du lit et du biotope, il s'avère que bien des soucis vont surgir bientôt. Premièrement le linéaire est tellement important que pour entreprendre de telles améliorations, le financement sera important et problématique. Deuxièmement et en cas de pollution avec mortalité de poissons, comment sera-t-il possible de réparer ces dommages sans l'aide de l'homme ?

Si notre société avance à grands pas au point de vue technologique, malheureusement les problèmes halieutiques prennent encore beaucoup de temps pour être solutionnés.

La disparition d'espèces rares est bien réelle et le plus bel exemple est l'Apron. Notre société actuelle réagit finalement que lorsqu'elle se retrouve au pied du mur. La campagne très médiatisée de recherche d'Apron sur le Doubs et un exemple typique et a été communiquée comme la seule solution pour sauver le Roi. A notre avis, c'est un peu trop tard et les résultats nous l'ont prouvé.

Notre société désire tellement d'analyses, de rapports détaillés ou succincts, d'expertises ou contre-expertises, d'avis positifs ou contraires, la création de nouveaux groupes de travail ou la réorganisation d'entités existantes, que nous oublions dans quelle situation la nature doit survivre pendant le temps où nous discutons sans prendre de décisions et surtout pendant le temps que leur habitat se dégrade.

Plus personne ne veut prendre de risque, plus personne ne veut s'avancer de peur d'être pris à parti par des groupes d'ici ou là et finalement aucune décision n'est prise.

Dans tout cours de management, on enseigne que de commettre des erreurs est humain mais qu'il faut absolument éviter de les reproduire. Eh bien la finalité de notre façon de faire est toujours la même : nous refaisons les mêmes erreurs en ne faisant RIEN ou en décidant de ne rien décider !



## FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Alors comme la FCPJ l'a communiqué en 2023 avec un article intitulé " La fin du roi sera-t-elle aussi celle de la reine ?", quelle sera la prochaine espèce sur la liste des futurs disparus ? La truite zébrée du Doubs ? L'ombre commun ? Ou simplement la majorité des habitants de nos cours d'eau ?

C'est notre façon d'agir et notre capacité à décider qu'il faut changer, pas le type de graphique qui se trouve à la page 154 du rapport que tout le sous-groupe de travail No 62 attend depuis 4 ou 5 ans...

### **Affaire de l'ancien caissier**

Le procureur a demandé une expertise psychiatrique du prévenu. Dans son rapport du 16 octobre 2023, l'expert mentionne que notre ancien caissier était en pleine capacité de ses moyens au moment des faits, qu'il était conscient de l'aspect illégal de ses actions et que le risque de récidive est estimé comme faible à modéré. La FCPJ a mis aux poursuites Monsieur Eric Guenin le 25 mai 2023 avec un commandement de payer. Le 9 janvier 2024, la FCPJ a requis la continuation de poursuite auprès de l'office des poursuites de Porrentruy. Le montant réclamé se monte toujours à CHF 161'781.25 auquel il faut encore ajouter nos frais de traitement et d'avocat. A ce jour, nous attendons toujours le jugement définitif de notre ex-caissier. A noter que notre plainte pénale date du 11 août 2021 !

### **Contrat de prestations**

Les travaux du patrimoine se sont bien déroulés et des journées de plantations d'arbustes le long du Doubs ont été réalisées en collaboration avec le parc naturel du Doubs.

La FCPJ a organisé 37 demi-journées diverses afin que tout pêcheur puisse réaliser son devoir envers la nature. Une demi-journée prévue fin 2023 a dû être repoussée et concerne des actions aux alentours de l'étang de la Gruère qui sera réalisée en 2024 par la société de la Gruère. La participation 2023 reste stable avec 200 participants.

L'école de pêche a toujours autant de succès mais à l'avenir, il faudra trouver un équilibre financier pour cette activité. La gratuité de cette activité est à revoir et d'éventuels sponsors sont à trouver.

Le cours SaNa ont toujours un grand succès, notamment avec les jeunes. C'est le futur de la pêche et les futurs clients de l'ENV. Il faut soigner cette catégorie de pêcheurs et tout faire pour qu'ils puissent s'épanouir dans la nature en pratiquant leur passion. La demande a été tellement forte que c'est exceptionnellement 4 cours qui ont dû être organisés pour les 90 personnes inscrites.

Selon convenance avec l'ENV, le contrat de prestations sera reconduit dans sa forme actuelle pour les années 2024-2025.

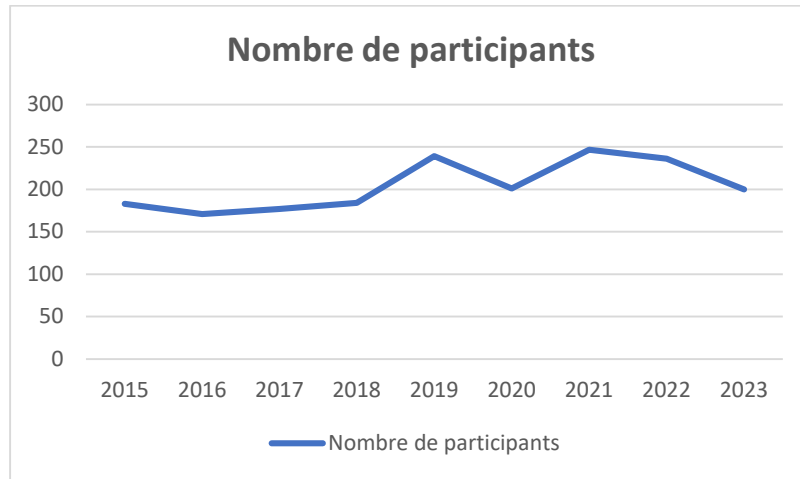
### **Résumé des objectifs de la FCPJ 2023**

La FCPJ a atteint ou dépassé tous les objectifs mentionnés dans le contrat de prestations 2022-2023 pour plus de 1'000 heures comptabilisées uniquement aux travaux du patrimoine et pêches électriques.



## FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Le nombre exigé de demi-journées dans nos objectifs a été dépassé et on peut constater une stagnation du nombre de participants avec une moyenne de 200 par année.



Objectifs FCPJ-Contrat prestations		Objectif	Réalisé	Delta
Travaux du patrimoine	1/2 journées	25	37	148%
Cours de formation SaNa	Nbre cours	3	4	133%
Ecole de pêche	Nbre jeunes	15	15	100%
Ecole de pêche	Nbre de jours	5	5	100%

### Dossiers cartographie des cours d'eau

La cartographie des secteurs de pêches électriques est en phase terminale, toutes les sociétés ont joué le jeu et seuls les cours d'eau Ajoulots doivent être encore communiqués à notre responsable Monsieur Nicolas Wallimann.

### Dernière ligne droite

Difficile de boucler son neuvième et dernier rapport annuel sans penser à tous les sujets que la FCPJ a traité durant ces années, à tous ces soucis et à toutes ces heures de travail. Je reste persuadé d'avoir fait mon possible, dans les limites de mes capacités pour le bien de notre fédération et avoir amené une belle pierre à l'édifice.

Je souhaite plein succès à notre fédération, à nos deux vice-présidents intérimaires et désire de tout cœur qu'un nouveau Président soit trouvé rapidement.

Je profite de ces dernières lignes pour remercier tous les membres du comité de la FCPJ, en particulier la secrétaire qui m'aura supporté pendant toute ces années.

Que vive la pêche et longue vie à notre fédération ainsi qu'à ses sociétés affiliées.

Bassecourt, le 6 février 2024

  
Alain Christophe



**FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS**

## **2. Travaux du patrimoine**



## Travaux du patrimoine 2023

---

Les conditions météorologiques de cette fin d'automne ont quelque peu obligé les organisateurs de travaux à revoir certaines dates d'exécution. Cependant, grâce à la flexibilité des responsables et des pêcheurs, les activités ont pu être réalisées en quasi-totalité. Au final sur les 37 demi-journées planifiées 35 ont été accomplies. 1 demi-journée a dû être annulée pour cause de manque d'effectif et une autre a été reportée pour cause de crue du Doubs.

19 demi-journées ont été consacrées aux pêches électriques de nos ruisseaux pépinières et 16 demi-journées ont été dédiées à la réalisation de travaux (élagage avant pêches électriques, débroussaillage permettant l'accès au cours d'eau, nettoyage des berges, etc...).

Pour la première année, une liste de travaux recommandés par ENV a été établie. De cette liste plusieurs chantiers ont été exécutés (Fauche roselière étang de la Montoie / Extension berges boisées du Doubs par plantations de ligneux / Source du Jonc - nettoyage et création de structures).

Il est également à mentionner que sur trois chantiers des travaux conséquents nécessitant l'emploi de moyens lourds ont été réalisés. Il s'agit de :

- La Lucelle amont du lac + abords du lac ⇒ désencombrement (découpe/débardage de troncs)
- La Scheulte ⇒ désencombrement lit du ruisseau
- Bief de Clairbiez ⇒ désencombrement lit du ruisseau



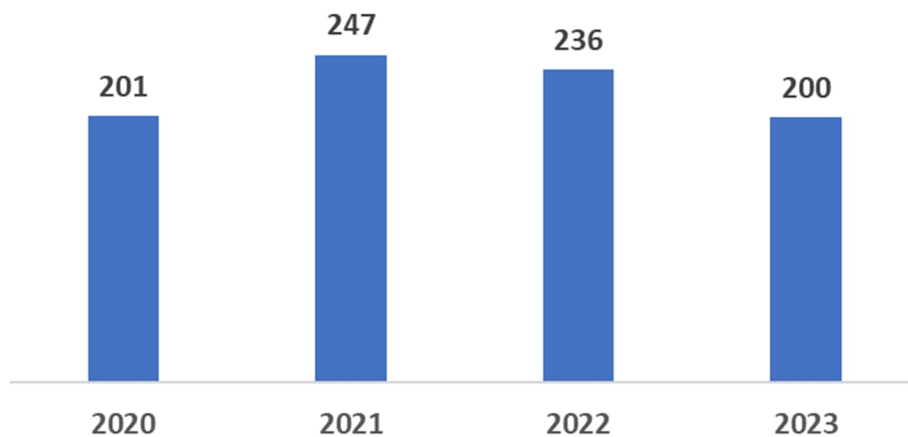




## FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Ce sont 200 pêcheuses et pêcheurs qui ont participé aux travaux du patrimoine. Ce chiffre est en nette baisse (-15 %) par rapport à l'année précédente. Cette diminution est difficile à expliquer sachant que l'offre des activités est restée pratiquement identique à l'année précédente voir même étendue (ajout des travaux recommandés par ENV).

### Evolution participation TP



En chiffres, ce sont un peu plus de 20 km de linéaire qui ont été pêchés représentant 541 heures de travail et un prélèvement de près de 10'000 truitelles et truites. 5'500 truitelles ont été remises à l'eau dans la Sorne, la Birse, le Doubs et l'Allaine. Bien que le ré-empoissonnement reste modeste il est important d'appuyer sur le fait que le fruit des pêches électriques fait partie des rares options que nous possédons afin de repeupler les cours d'eau ouverts à la pêche.

Ce sont également 484 heures de labeur qui ont été consacrées à la conservation et revitalisation de plans d'eau ainsi que de plus de 5'000 m de cours d'eaux.

Au nom de la FCPJ j'adresse un merci tout particulier aux organisateurs des journées pour leur précieux support. Je remercie également les pêcheuses et pêcheurs qui ont œuvré lors de toutes ces activités.

Nicolas Wallimann



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

# 3. Pêche des ruisseaux



Pêches électriques				Données des pêches														Données des remises à l'eau									
Société	Date de la pêche	Cours d'eau	Secteur	Fraie Naturelle (FN) Fraie Artificielle (FA) Pêche de sauvetage / généiteurs (PS)	Distance planifiée au barrage (m)	Distance pêchée (m)	Nombre de participants	Durée (h)	Durée totale (h)	Appareil (FP)	Autres espèces			Truites 0+ *1	Truites 1+ 8 - 14 cm.	Truites 2+ 15 - 21 cm.	Généiteurs 3+ *1	Généiteurs 4+ *1	Total des poissons pêchés	Total remis à l'eau	Cours d'eau	Lieu de remise à l'eau	Nombre de sites	Adjuvants couplés ?	Remarques		
											Chabots	Vairons	Loches														
Delémont	07.10.23	La Fenatte	2°588'949 / 1°244'919	FA	800	950	9	3.5	31.5	Non	0	0	0	185	152	94	6	3	440	246	Sorne	Entre Courtételle et Courfaivre					
Delémont	21.10.23	Le Bellevie	2°596'427 / 1°244'121	FA	800	870	8	3.5	28	Oui	0	0	0	16	18	56	12	0	102	74	Birse	Courroux derrière maison rouge					
Delémont	28.10.23	La Lucelle	2°585'489 / 1°252'20	FA	800	750	9	3.5	31.5	Non	0	0	0	310	112	136	13	2	573	248	Birse	Amont station d'épuration Soyhières					
Delémont	11.11.23	Canal Dynamo	2°594'710 / 1°244'547	PS	800	700	11	3	33	Non	10	40	0	60	27	85	27	29	228	112	Birse	Sous pont A16 entre Delémont et Courrendlin					
<b>Delémont</b>						<b>3 200</b>	<b>3 270</b>	<b>37</b>	<b>13.5</b>	<b>124</b>		<b>10</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>571</b>	<b>309</b>	<b>371</b>	<b>58</b>	<b>34</b>	<b>1 343</b>	<b>680</b>				<b>0</b>		
Sté du Doubs	14.10.23	Le Malrang	x47°365098 y 7°167199	FN	1000	750	4	4	16	Oui	50	30	0	245	117	49	29	5	445	166	Doubs	Tariche x47°332207 y 7°134698			1		
Sté du Doubs	28.10.23	La Motte	x47°348774 y 7°054854	FN	1000	1000	5	4	20	Oui	0	0	0	217	87	53	37	4	398	140	Doubs	Belle-Fontaine x 47°355826 y 7°101113			1		
<b>Sté du Doubs</b>						<b>2 000</b>	<b>1 750</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>36</b>		<b>50</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>462</b>	<b>204</b>	<b>102</b>	<b>66</b>	<b>9</b>	<b>843</b>	<b>306</b>				<b>2</b>		
Bassecourt	07.10.23	Le Tabellion	X 2°583'902 Y 1°242'650	FN	800	1883	7	4.5	31.5	Oui	10	0	0	0	137	78	0	0	215	215	Sorne	Devant usine Ruedin				0	
<b>Bassecourt</b>						<b>800</b>	<b>1 883</b>	<b>7</b>	<b>4.5</b>	<b>31.5</b>		<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>137</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>215</b>	<b>215</b>				<b>0</b>		
Martin Pêcheur	21.10.23	Le Breuil	Le Breuil secteur 3	FN	900	1320	15	5	75	Non	0	0	0	935	490	301	66	10	1 802	791	Sorne	586 591 / 243 737 => 395 + 587 232 / 243 437 => 396			2		
<b>Martin Pêcheur</b>						<b>900</b>	<b>1 320</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>75</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>935</b>	<b>490</b>	<b>301</b>	<b>66</b>	<b>10</b>	<b>1 802</b>	<b>791</b>				<b>2</b>		
Allaine	03.10.23	Haute-Allaine	Charmolle amont via douane 900m avec élagage avant pêche	FN	900	1100	5	4	20	Non	0	0	0	489	290	226	110	4	1 119	516	Allaine	Alle via Porrentruy			10		
Allaine	21.10.23	Haute-Allaine	Miécourt village amont via Miserez 1200m avec élagage avant pêche	FN	1200	1200	6	4.5	27	Non	37	0	3	75	171	135	79	2	462	306	Allaine	Courchavon aval			6		
Allaine	14.10.23	Haute-Allaine	Miécourt via château 900m	FN	900	1000	6	4	24	Non	189	0	0	87	99	124	73	5	388	223	Allaine	Porrentruy ville			5		
Allaine	07.10.23	Haute-Allaine	Alle amont réserve 1000m avec élagage avant pêche	FN	1000	1000	6	4	24	Non	202	481	751	104	68	85	36	0	293	153	Allaine	sous Bellevue + Pont d'Able			4		
Allaine	07.10.23	Erveratte	Alle jonction via l'amont 1000m avec élagage avant pêche	FN	1000	1400	6	4	24	Non	0	0	0	30	17	63	86	3	199	80	Allaine	Ecole des métiers			3		
Allaine	28.10.23	Erveratte	Fregécourt village 1000m avec élagage avant pêche	FN	1000	1000	5	5	25	Non	45	0	11	265	366	267	66	0	964	633	Allaine	Porrentruy pont d'Able			8		
Allaine	18.10.23	Erveratte	Pleulouse via Assuel 1000m	FN	1000	900	5	4.5	22.5	Non	0	0	0	123	126	98	36	5	388	224	Allaine	Porrentruy aval			4		
Allaine	18.11.23	Cornoline	village de Cornol (milieu) 800 m	FN	800	1000	7	4	28	Non	0	0	0	0	54	123	147	5	329	177	Allaine	Alle village			4		
Allaine	18.11.23	Cornoline	Cornol zone industrielle 1000m avec élagage avant pêche	FN	1000	1400	6	4	24	Non	0	0	0	48	254	144	72	0	518	398	Allaine	Courtemaiche => Grandgourt			2		
Allaine	04.11.23	Jonc	Pré-au- Princes Courgenay 1400m avec élagage avant pêche	FN	1400	1400	7	4	28	Non	0	0	0	152	102	273	34	0	561	375	Allaine	Porrentruy pont d'Able			8		
Allaine	11.11.23	Cornoline	village amont 1000m	FN	1000	1000	7	4	28	Non	0	0	0	24	225	156	33	9	447	381	Allaine	Buix village			6		
<b>Allaine</b>						<b>11 200</b>	<b>12 400</b>	<b>66</b>	<b>46</b>	<b>274.5</b>		<b>0</b>	<b>473</b>	<b>481</b>	<b>765</b>	<b>1 397</b>	<b>1 772</b>	<b>1 694</b>	<b>772</b>	<b>33</b>	<b>5 668</b>	<b>3 466</b>				<b>60</b>	
<b>Totaux FCPJ</b>						<b>18 100</b>	<b>20 623</b>	<b>134</b>	<b>77</b>	<b>541</b>		<b>543</b>	<b>551</b>	<b>765</b>	<b>3 365</b>	<b>2 912</b>	<b>2 546</b>	<b>962</b>	<b>86</b>	<b>9 871</b>	<b>5 458</b>				<b>64</b>		

Elagages et Nettoyages												
Société	Date	Nettoyage	Elagage	Autres / remarques	Travaux Lourds (TL) Travaux simples (TS)	Nombre de participants	Durée [h]	Durée totale [h]	Distance [m]	Cours d'eau	Commune concernée	Secteur
Delémont	04.02.23		X	Travaux lourds avec tronçonneuses Lucelle ruisseau + bords du lac	TL	9	3.5	31.5		Lucelle + Lac		
Delémont	04.02.23		X	Ruisseau Reselle	TS	6	3.5	21		Reselle		
Delémont	30.09.23		X	Elagage avant pêche	TS	8	4.25	34		La Fenatte	Develier	
Delémont	14.10.23		X	Elagage avant pêche	TS	6	4.25	25.5		Le Bellevie	Courroux	
Delémont	04.11.23		X	Elagage + désencombrement lit du ruisseau	TL	9	4.25	38.25		La Scheulte	Courcelon	
<b>Delémont</b>						<b>38</b>		<b>150.25</b>	<b>0</b>			
Sté du Doubs	28.10.23	X	X	Elagage entrées pêcheurs	TS	5	4	20		Le Doubs	Clos du Doubs	Aval STEP St Ursanne
Sté du Doubs	25.11.23			Extension berges boisées du Doubs par plantations ligneux (ENV)	TS	12	4	48		Tarich	Clos du Doubs	
<b>Sté du Doubs</b>						<b>17</b>		<b>68</b>	<b>0</b>			
Bassecourt	14.10.23	X	X	fauche roselière étang de la Montoie	TS	7	3.5	24.5		Etang de la Montoie	Undervelier	
<b>Bassecourt</b>						<b>7</b>		<b>24.5</b>	<b>0</b>			
Martin Pêcheur	14.10.23		X	Elagage du cours d'eau afin de pouvoir passer avec un portable	TS	7	4	28		Le Breuil	Glovelier-Bassecourt	Canal du Breuil secteurs 3
Martin Pêcheur	28.10.23	X	X	Remise en état du lit du ruisseau.	TL	11	4	44		Bief de Clairbiez		
<b>Martin Pêcheur</b>						<b>18</b>		<b>72</b>	<b>0</b>			
La Gruère	18.11.23			Extension berges boisées du Doubs par plantations ligneux (ENV)	TS			0				
								0				
								0				
								0				
<b>La Gruère</b>						<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>			
PCJ	25.11.23			Extension berges boisées du Doubs par plantations ligneux (ENV)	TS	7	3.5	24.5		Doubs	Clos-du-Doubs	Pont de Ravine + Tarich
PCJ	11.11.23	X	X	Nettoyage et création de structures	TL	9	4	36		Source du Jonc		Mont Terri
<b>PCJ</b>						<b>16</b>		<b>60.5</b>	<b>0</b>			
Allaine	21.08.23	X	X	Elagage avant pêche	TS	6	5	30		Haute-Allaine	Charmoille	Village => douane
Allaine	04.10.23		X	Elagage avant pêche	TS	6	5.5	33		Haute-Allaine	Alle	Réserve vuia amont
Allaine	06.10.23		X	Elagage avant pêche	TS	6	5	30		Haute-Allaine	Miécourt	Village via Miserez
Allaine	12.09.23	X	X	Elagage avant pêche	TS	6	5	30		Everatte	Alle	Amont confluence Allaine
Allaine	06.10.23		X	Elagage avant pêche	TS	6	4.5	27		Cornoline	Cornol	Aval zone industrielle
Allaine	30.09.23	X	X	Elagage avant pêche	TS	6	4.5	27		Jonc	Courgenay	Près-au-Prince
<b>Allaine</b>						<b>36</b>		<b>177</b>	<b>0</b>			
<b>Total FCPJ</b>						<b>132</b>		<b>552.25</b>	<b>0</b>			

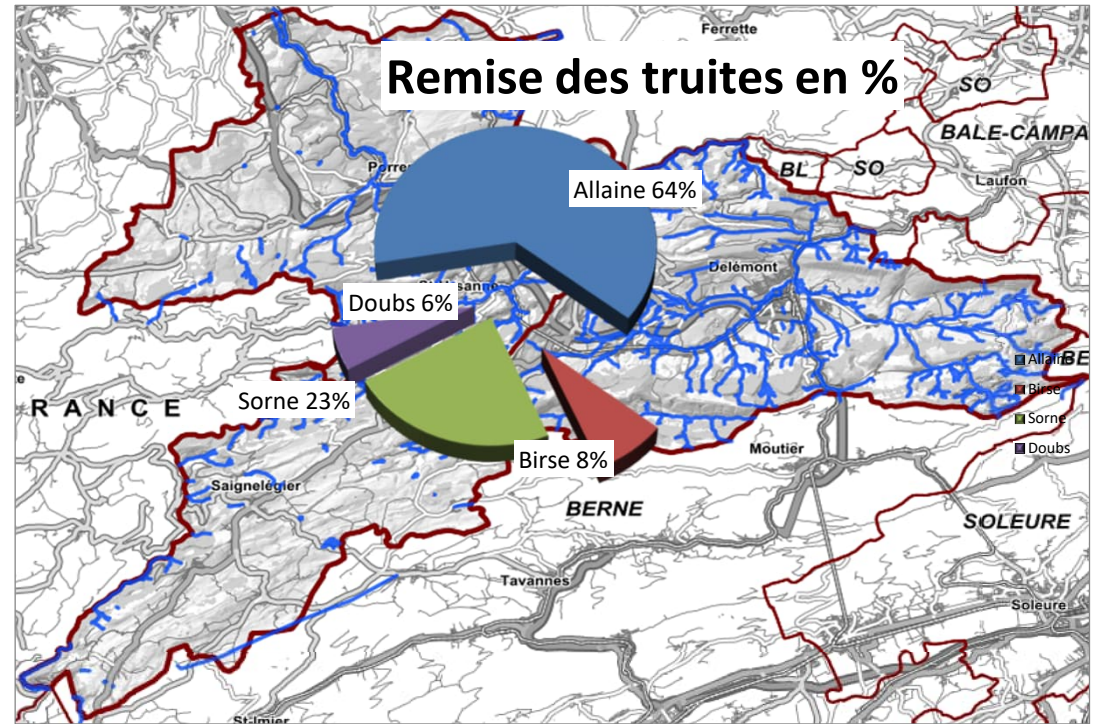
## Récapitulatif des pêches sur tout le canton du Jura

Fraie Naturelle		
Truites capturées		8 528
Truites	0+	2 794
	1+	2 603
	2+	2 175
	3+	904
	4+	52
Chabots		533
Vairons		511
Loches		765

Fraie artificielle		
Truites capturées		1 115
Truites	0+	511
	1+	282
	2+	286
	3+	31
	4+	5
Chabots		0
Vairons		0
Loches		0

Pêches électriques	valeurs	unité
Nombre de participants	134	pers.
Nombre totale d'heures effectuées	541	h
Linéaire planifié en 2023	18 100	km
Linéaire pêché	20 623	km
Respect du linéaire selon planification	113.9%	

Remise des truites	valeurs	en %
Allaine	3 466	64%
Birse	434	8%
Sorne	1 252	23%
Doubs	306	6%
Total truites remises	5 458	





## Récapitulatif des pêches sur Birse

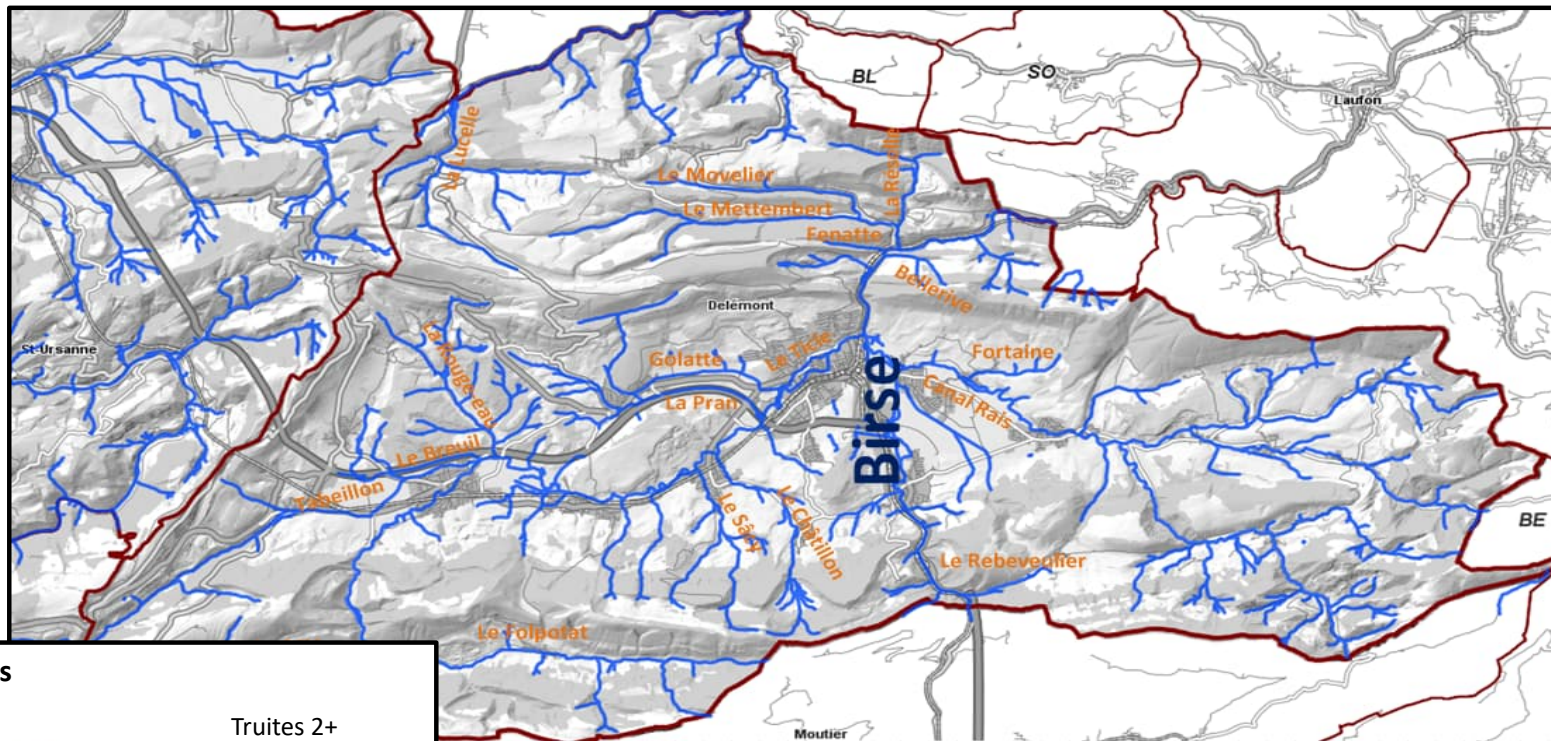
Linéaire budgété	2 400
Linéaire pêché	2 320
Respect du budget	96.7%

Truites capturées		903
Truites	0+	157
	1+	386
	2+	277
	3+	52
	4+	31
Chabots		40
Vairons		10
Loches		0

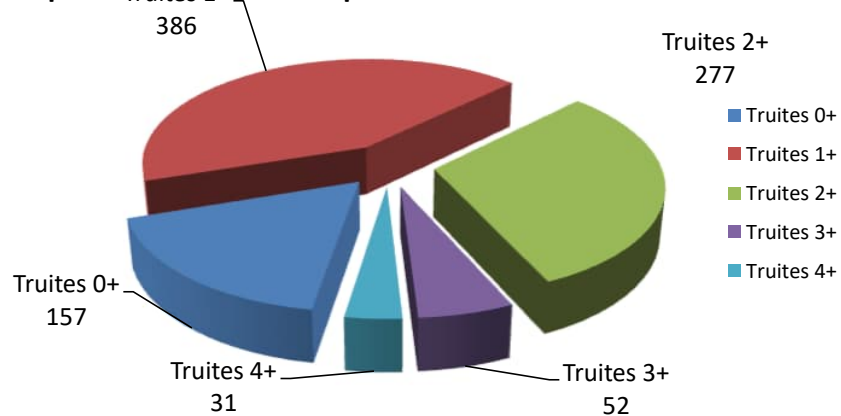
Truites capturées par km	0.00
--------------------------	------

Remise à l'eau	Birse	434
----------------	-------	-----

Nombre de pêcheurs	28
Nombre total d'heures	93



### Répartition des truites capturées





## Récapitulatif des pêches sur Doubs

Linéaire budgété	2 000
Linéaire pêché	1 750
Respect du budget	87.5%

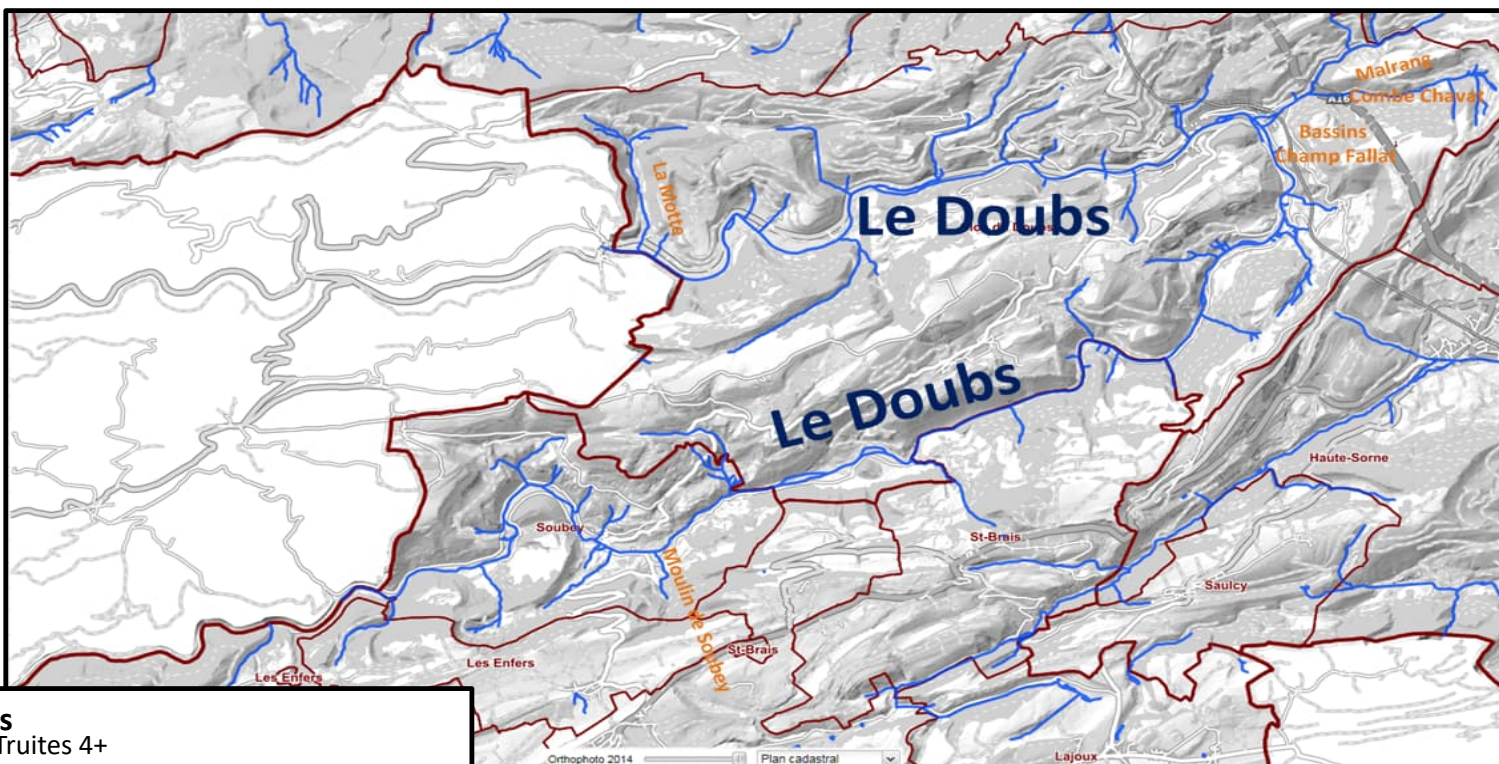
Truites capturées		843
Truites	0+	204
	1+	462
	2+	102
	3+	66
	4+	9
Chabots		30
Vairons		50
Loches		0

Truites capturées par km	481.71
--------------------------	--------

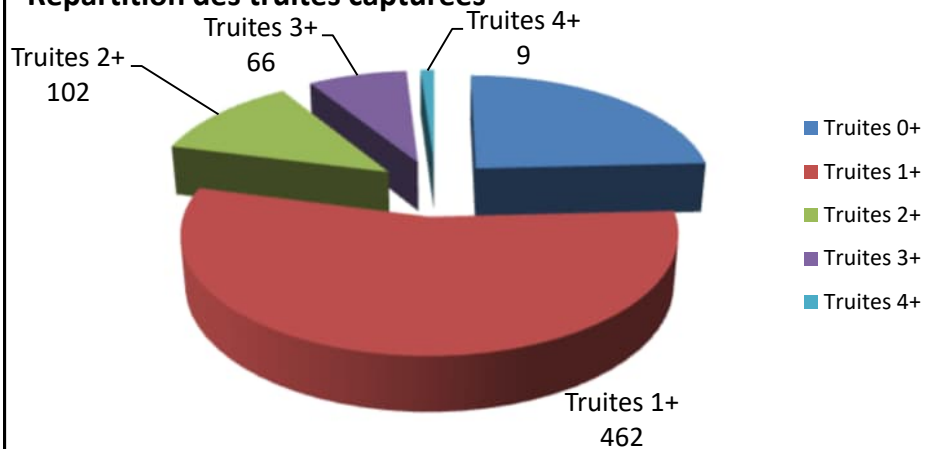
Remise à l'eau	Doubs	306
----------------	-------	-----

Nombre de pêcheurs	9
--------------------	---

Nombre total d'heures	36
-----------------------	----



### Répartition des truites capturées



## Récapitulatif des pêches sur Sorne

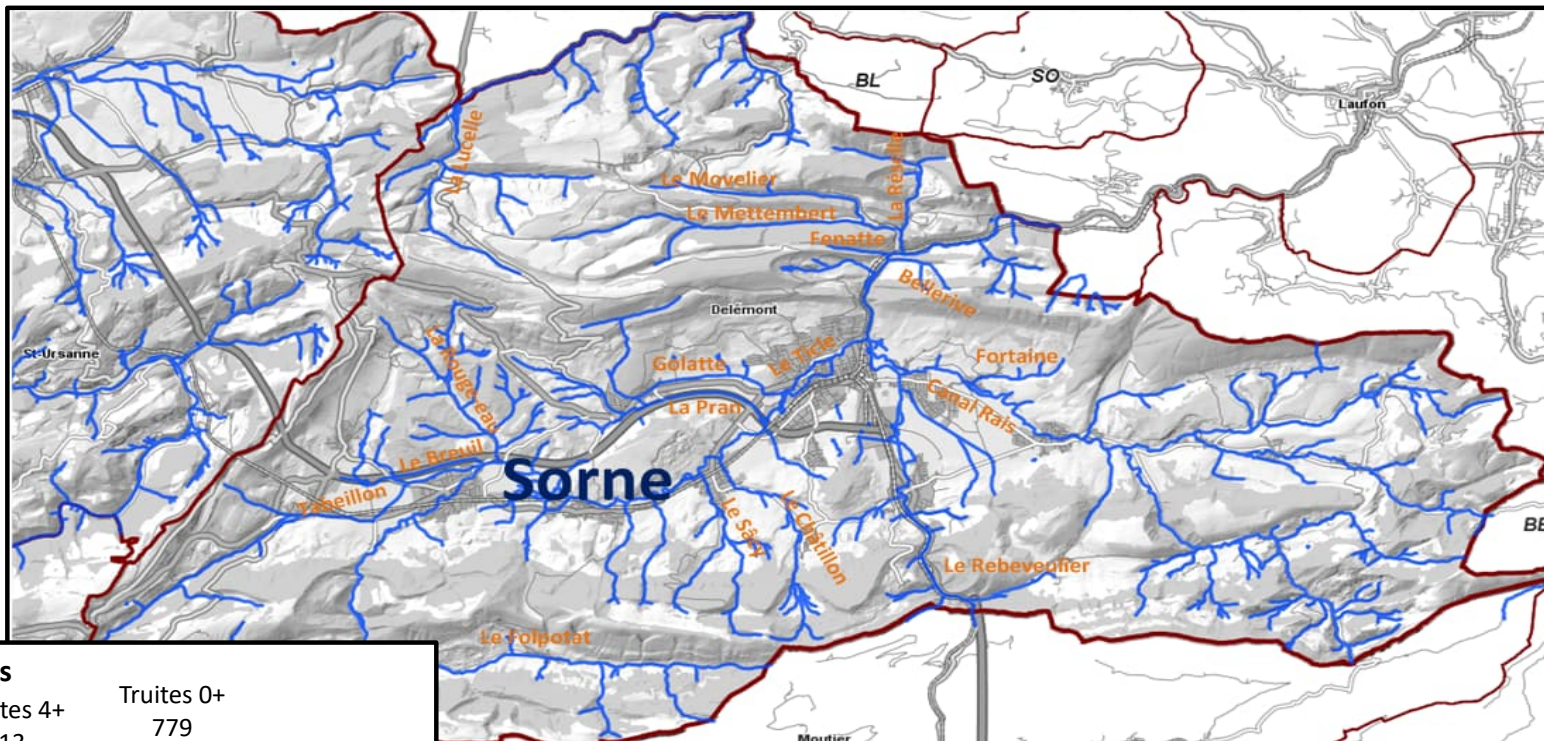
Linéaire budgété	2 500
Linéaire pêché	4 153
Respect du budget	166.1%

Truites capturées		2 457
Truites	0+	779
	1+	1 120
	2+	473
	3+	72
	4+	13
Chabots		0
Vairons		10
Loches		0

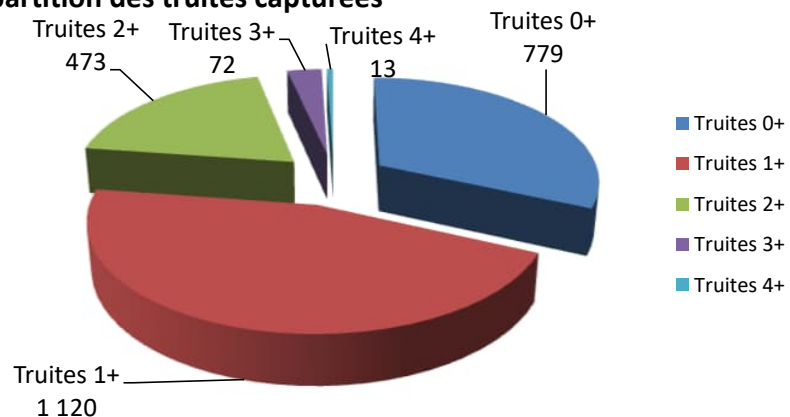
Truites capturées par km	591.62
--------------------------	--------

Remise à l'eau	Sorne	1 252
----------------	-------	-------

Nombre de pêcheurs	31
Nombre total d'heures	138



### Répartition des truites capturées





**FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS**

# **4. Piscicultures**



## Piscicultures de la FCPJ – Bilan 2022 - 2023

44'250 œufs oeillés sur 50'000 commandés ( erreur du fournisseur )ont été livrés par l'intermédiaire de la pisciculture Choulat à La Vauchotte.

Des géniteurs provenant de la Birse et de la Sorne ont été pêchés par la Spalde ainsi que 20'000 œufs provenant de la pisciculture de la Fipal, ont été livrés à la pisciculture de la Réselle

### Pisciculture de la Vauchotte (bassin du Doubs et de l'Allaine)

#### Bassin du Doubs

Aucun géniteurs n'a été pressé car sur les 15 géniteurs pêchés, 7 mâles étaient aveugles et 8 femelles n'étaient pas prêtes. Les géniteurs ont été remis dans le Malrant par le responsable des piscicultures.

#### Bassin de l'Allaine

Pour le bassin de l'Allaine, 44250 œufs oeillés ont été traités.

Date	Nbr. Truites	Œufs	Moyenne	Lieu	Œufs morts	%	Alev. Morts	%	Total	Perte totale
20.02.2023	0	44250	0	Vauchotte	1281	2.89%	3141	7.31%	39828	9.90%
<b>Total:</b>	<b>0</b>	<b>44250</b>	<b>0</b>		<b>1281</b>	<b>2.89%</b>	<b>3141</b>	<b>7.31%</b>	<b>39828</b>	<b>9.90%</b>

#### Remise à l'eau

Ruisseau	Lieu	Date	Nombre
Allaine	Grandgourt - Boncourt	03.05.2023	39828
		<b>Total:</b>	<b>39828</b>

Bilan 2021 – 2022 : Alevins Allaine 39828  
**Total Alevins 39'828**

### Pisciculture de la Réselle (bassin de la Birse et de la Sorne)

#### Réselle 1

23 truites ont été pressées pour un total de 13'639 œufs et une moyenne de 593 œufs par truite, c'est un bon résultat obtenu pour la pisciculture de la Réselle.

Date	Nbr. Truites	Oeufs	Moyenne	Lieu	Œufs morts	%	Alev. Morts	%	Total	Perte totale
Presse 1	1	525	525	Réselle 1	394	75%	0	0.00%	131	75%
Presse 2	5	3350	670	Réselle 1	37	1.1%	4	0.12%	3309	1.22%
Presse 3	2	1534	767	Réselle 1	224	14.6%	8	0.6%	1302	15.12%
Presse 4	10	4940	494	Réselle 1	387	7.83%	38	0.83%	4515	8.6%
Presse 5	5	3290	658	Réselle 1	651	19.78%	17	0.64%	2622	20.3%
<b>Total:</b>	<b>23</b>	<b>13639</b>	<b>593</b>		<b>1693</b>	<b>12.41%</b>	<b>67</b>	<b>0.56%</b>	<b>11879</b>	<b>12.90%</b>



## FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

### Réselle 2

20'000 œufs oeillés ont été reçus de la pisciculture Fipal.

Date	Œufs	Lieu	Œufs morts	%	Alev.morts	%	Total	Perte totale
	20000	Réselle 2	292	1.46%	68	0.34%	<b>19640</b>	<b>1.8%</b>

### Bilan 2022 – 2023

Reselle 1      11'879  
Reselle 2      19'640  
Total :      **31'519**

### Remise à l'eau

Date	Nombre	Rivière	Lieu	Coordonnées
13.03.2023	3440	Ticle aval	Delémont	593.357 / 246.202
27.03.2023	1302	Ticle amont	Delémont	592.390 / 245.440
02.04.2023	8000	Lucelle amont	Lucelle	85.380 / 251.078
03.04.2023	3640	La Fenatte	Develier	588.554 / 245.214
03.04.2023	4000	Form	Soyhière	594.857 / 248.825
03.04.2023	4000	Réselle	Soyhière	594.970 / 249.455'
06.04.2023	4515	La Pran	Develier	591.587 / 245.169
18.04.2023	2622	Le Rebeuvelier		597.745 / 241.000

### **BILAN FINAL**

Au final, ce sont 71'347 alevins qui ont été remis dans nos rivières et ruisseaux du canton.

Un grand merci aux membres de la société du Martin Pêcheur et aux membres de la Spalde pour leur engagement et leur sérieux dans ces tâches minutieuses qu'est l'élevage piscicole.

Le responsable des piscicultures :

M. Jean-Pierre Gogniat



**FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS**

# **5. Formation SaNa**



Cours de formation SaNa

**RAPPORT DE L'EXERCICE 2023**

## **Aperçu de l'année 2023**

L'activité du groupe SaNa a été relativement soutenue en 2023. Si le nombre de participants est relativement stable, il faut relever que le centre suisse de formation des pêcheurs exige que dans un futur proche nous adaptions nos cours, le "tout en ligne" devenant la norme. Pour se faire il est évident que le groupe des moniteurs jurassiens doit s'organiser pour se former aux quelques changements et pour mettre en place un cours adapté à nos possibilités de tenue des examens.

Il faut aussi relever qu'en 2023, nous avons eu de petits changements au sein de l'équipe de moniteurs. Pascal Baratelli, fidèle moniteur depuis de très longues années passe le flambeau et nous le remercions pour toutes ces années d'investissement personnel. Pour compléter la nouvelle équipe, nous avons donc recruté et formé deux nouveaux moniteurs. Jean-Paul Froidevaux et Stéphane Froidevaux ont, tous deux, passé leur certification de moniteur l'automne dernier et entreront en fonction pour l'exercice 2024.

A relever également qu'en 2023, quatre cours ont été organisés. C'est une première depuis la création du cours SaNa dans le Jura. Lors d'un de ces cours nous avons eu la visite de deux examinateurs. Aux côtés d'un examinateur venu du réseau de formation suisse (M. Rolf Frischtknecht), nous avons eu le plaisir de rencontrer Monsieur Patrick Barberon, responsable romand du SaNa pour les cantons du Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Fribourg. Les deux examinateurs ont été très satisfaits de notre façon de donner le cours. Nous avons gardé le lien par la suite avec M. Barberon pour qu'il nous épaulé lors de la mise en place des cours "en ligne".

A relever toujours, la mise à disposition de l'auditoire de l'école de commerce de Delémont par le canton. Ceci nous assure un certain professionnalisme des cours donnés et nous permet de rapidement trouver nos marques pour une mise en place optimale.

## **L'année 2023 dans le détail**

L'activité du groupe SaNa jurassien en 2023 se résume à 7 rendez-vous, auxquels il faut ajouter deux journées de formation pour nos nouveaux moniteurs.

### **Les rendez-vous du groupe SaNa en 2023**

- **1 soirée formation interne** – exercice d'avant saison
- **4 cours et examens** – en janvier, mars, avril et juillet pour 90 participants
- **1 séance annuelle** – débriefing et planification 2024
- **1 séance formation interne** – préparation pour le cours et l'examen "en ligne"
- **2 journées de formation** – pour la certification des nouveaux moniteurs
- 

## **Projection sur l'année 2023**

Le réseau suisse de formation des pêcheurs a informé l'ensemble des structures de formation en Suisse que dès 2025 il ne sera plus possible de proposer les examens papiers. De ce fait le groupe SaNa Jura, a décidé d'adapter progressivement ses cours durant l'année 2024.



Il est important de signaler que la mise en place de changements implique souvent un surplus de travail. Des séances pour adapter le cours et également une formation régulière des moniteurs.

On observe également des changements dans les habitudes des participants. Une tendance avec des cours avec de plus en plus d'enfants impacte le calcul financier et l'équilibre budgétaire de l'exercice.

Toutes ces nouvelles données demanderont une sérieuse analyse en 2024, ceci pour assurer la mise en place de cours sous leur nouvelle forme.

Pour 2024 les dates de cours SaNa retenues sont, les 20 janvier, 9 mars et 20 avril. Une formation interne, avec la présence de M. Barberon a déjà eu lieu le 17 janvier dernier.

Pour la formation des pêcheurs  
Le responsable SaNa Jura  
Christian Theuvenat



**FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS**

# **6. Ecole de pêche**

# ECOLE DE PECHE FCPJ

## RAPPORT 2023



Semaine du 3 au 7 juillet 2023

## Récapitulatif de la semaine

Les 15 places disponibles ont trouvé preneurs très facilement comme à l'accoutumée. La semaine s'est très bien déroulée et les enfants, tout comme les moniteurs ont pris un grand plaisir à découvrir, ou faire découvrir, les facettes multiples de la pêche dans le canton du Jura, autant dans sa pratique en rivière qu'en étang.

### La saison dans le détail.

- L'organisation de l'école de pêche a permis, une fois de plus, de rapidement combler la quinzaine de places disponibles. Il faut relever ici que la publicité pour cette édition 2023 a été faite par l'intermédiaire d'une information donnée aux médias lors de l'assemblée annuelle de la FCPJ, par voie de communiqué aux sociétés fédérées (lors des comités de la FCPJ), par le site internet de la FCPJ, et surtout par une information efficace donnée par le magasin de pêche Sports-Loisirs à Porrentruy. De plus l'école de pêche ayant quelques années de fonctionnement, le « bouche à oreille » semble maintenant fonctionner, car les jeunes commencent à faire circuler l'information entre eux.
- Les recherches pour le recrutement du staff de moniteurs 2023 ont été faites par le même biais que pour l'information générale citée ci-dessus. Toutefois il faut relever que les personnes intéressées par le « job » sont très rares à se présenter d'elle-même et que sans une recherche active menée par le responsable de l'école de pêche il est apparemment difficile de trouver des moniteurs compétents désireux de s'engager pour une semaine complète.
- Le déroulement de l'école de pêche 2023 a été identique que pour les éditions précédentes, les activités se déroulent sur cinq matinées d'une semaine des vacances scolaires d'été. Les objectifs d'instruction qui ont abordé étaient, la pêche en rivière, la pêche en étang, les règles et les lois touchant à la pêche, le fonctionnement sociétaire et fédératif dans le canton, la connaissance des poissons et de leur milieu, et enfin la sécurité au bord de l'eau.
- A l'instar des saisons précédentes, nous avons pu compter sur la présence continue et quotidienne de quatre personnes pour s'occuper des déplacements du groupe, de la surveillance et de l'instruction des jeunes participants, tout comme de la prise en charge des aspects liés à l'accueil des médias. Dans le détail nous avons fonctionné avec un « Staff » de trois moniteurs (deux moniteurs recrutés et le responsable de l'école de pêche). Nous avons également la secrétaire de fédération qui fonctionne comme monitrice « administrative », gérant le contact avec les participants et leurs familles dans le cadre des présences, des droits à l'image, de l'information concernant la FCPJ et les sociétés, etc...
- Concernant les autorisations et permis de pêche, nous avons contacté les sociétés de Bassecourt et de Delémont pour l'utilisation de leurs plans d'eau. Nous les remercions de leur réponse positive et de leur soutien pour les deux matinées traitant de la thématique de la pêche en étang. Pour les trois matinées traitant de la thématique de la pêche en rivière une autorisation collective a été faite auprès de l'Office cantonal, ceci surtout pour les enfants n'ayant pas encore le permis cantonal.
- En 2023 la couverture médiatique de l'école de pêche a été bonne et a une fois de plus donné une image très positive de l'activité de la FCPJ, des sociétés de pêche locales et des pêcheurs jurassiens dans leur ensemble.

**Objectifs et but :**

L'école de pêche de 2023 a pleinement répondu aux objectifs et au cahier des charges fixés lors de sa mise en place par la FCPJ.

1. La formation des jeunes pêcheurs est fonctionnelle et pertinente. Le volume et les thématiques d'instructions permettront aux participants de devenir des pêcheurs autonomes et responsables.
2. La promotion de la pêche dans le canton du Jura faite par le biais de l'école de pêche est très positive. La bonne couverture médiatique est une vitrine qui donne sans aucun doute une excellente visibilité aux pêcheurs Jurassiens.
3. Un effort particulier est fait pour informer les jeunes participants sur les marches à suivre pour l'obtention d'un permis de pêche et pour l'inscription au sein d'une des sociétés de pêche locales.

**En conclusion :**

L'école de pêche de la FCPJ est une activité très appréciée par les participants et leurs parents. Si l'organisation est dorénavant bien rodée, il faut relever que nous essayons toujours d'améliorer le contenu du cours. Le partenariat de longue date avec le magasin de pêche local Sports-Loisirs est également un gage de succès. Ce partenariat assure la mise à disposition d'un mini bus indispensable pour le transport des participants et du matériel.

Il est évident que les efforts pour encadrer et s'occuper des jeunes sont devenus incontournables si l'on veut pouvoir compter sur un renouvellement des pêcheurs. Les fruits de la formation des jeunes mis en place les années précédentes sont là, et il y a aujourd'hui de plus en plus d'adolescents intéressés par notre loisir favori, l'évolution des chiffres du cours SaNa jurassien en atteste. Continuons à instruire et former des jeunes pêcheurs, ce sont les sociétés de pêche et la fédération qui en tireront les meilleurs bénéfices.

Le responsable de l'école de pêche  
Christian Theuvenat



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

# 7. Gestion des cormorans



## FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

### Régulation des cormorans 2023

---

Durant la saison 2023, un seul chasseur nous a retourné ses feuilles de surveillance. Après 30 sorties et 44 heures de présence, ce chasseur a pu prélever 4 cormorans.

Les conditions finales de participation à la régulation des cormorans sont encore en cours de négociations entre la FCJC et l'ENV.

Les statistiques de l'ENV font office de référence en 2023 en attendant le nouveau processus.

  
Alain Christe